

**PROCES-VERBAL**  
**DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 20 SEPTEMBRE 2024**

*Le 20 septembre 2024*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2024*

*Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MARTY Didier, CATINOT Isabelle et TEXIER Isabelle*

*Pouvoir(s) : COUSSEAU Stéphanie à BOISBELET Elsa, NEBOUT Franck à VERGNION Philippe, MOUNIER Marlène à CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric à DECELLE Guy.*

*Excusé(e)(s) : LANSIER Isabelle et CADORET Anita*

*Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 17*

*Secrétaire de séance : BOISBELET AVRIL Elsa*

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du CR du 31 juillet 2024
2. Rapport sur les décisions prises par délégations
3. Achat de terrain au Groupe PIVETEAU
4. Vente de l'immeuble du 9 Rue du 19 Mars 1962
5. Zones d'accélération pour les énergies renouvelables – Phase 2
6. Création de 2 postes pour avancement de grade
7. Choix d'assurance pour les assurances statutaires
8. Demande d'un usager pour véhicule endommagé
9. Admissions en non-valeur
10. Enquête publique de voirie
11. Modifications budgétaires
12. Questions et informations diverses :
  - Point sur les travaux en cours (APC, ...)
  - Report du recensement de la population
  - Repas des aînés
  - Point sur l'avancement de la résidence CetteFamille
  - Point sur la recherche de médecins
  - Divers

Le Maire ouvre la séance à 18h45

1. Approbation, à l'unanimité, du compte rendu du 31/07/2024
2. Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
3. Approbation à l'unanimité pour l'achat d'un terrain d'une superficie de 185 m<sup>2</sup> à la SCI PIVETEAU pour 1 euro. Autorisation est donnée au Maire de signer les actes avec les frais à la charge de la commune.
4. Approbation à l'unanimité pour la vente de l'immeuble du 9 Rue du 19 Mars 1962 pour un montant de 140 000 €. Autorisation est donnée au Maire de signer les actes avec les frais à la charge des acquéreurs.
5. L'assemblée classe, à l'unanimité, l'ensemble de la surface ENAF (Espace Nature Agricole Forestier) du territoire communal (à l'exception de la zone d'exclusion de Mainfonds liée au couloir aérien) comme zones d'accélération pour les Energies Renouvelables pour les projets photovoltaïques et géothermiques.
6. Approbation à l'unanimité pour l'ouverture, au 1<sup>er</sup>/12/2024, de deux postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe pour avancements de grade avec fermeture des deux postes existants.
7. L'assemblée retient, à l'unanimité, le contrat groupe proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente (CDG 16) pour assurer les risques statutaires.  
  
7 Bis. Pour l'assurance des risques statutaires, le Conseil, à l'unanimité, décide d'adhérer au contrat groupe proposé par le CDG 16 et choisit : une franchise de 15 jours fermes en maladie ordinaire, soit un taux de 7,59% pour les agents CNRACL et 1% pour les agents IRCANTEC avec une franchise de 20 jours par arrêt, plus les frais de gestion à verser au CDG16, mais sans adhésion à l'option du pilotage de l'absentéisme.
8. Refus, à la majorité relative de 16 voix, d'une demande d'indemnisation pour des pneumatiques endommagés.
9. Acceptation, à l'unanimité, à la demande du comptable d'admettre en non-valeur la somme de 5 209,36 €
10. Précisions, à l'unanimité, sur la prise en charges des frais ou la valeur de chemins aliénés pour l'enquête publique de voirie qui va être programmée prochainement.
11. Modifications budgétaires : sujet reporté à la prochaine réunion

## Questions et informations diverses

### Agence Postale Communale :

Les huisseries sont posées, le doublage est en cours.

### Report du recensement de la population

En raison du COVID 19, le recensement des toutes les communes a été décalé d'une année. Val des Vignes sera donc recensée en 2026 et non en 2025.

### Repas des aînés

La date du 14 décembre 2024 a été retenue.

### Vœux 2025

La date du 25 janvier 2025 a été retenue.

### Point sur l'avancement de la résidence CetteFamille

Une pré-présentation devrait avoir lieu le 8 novembre 2024 à 11h00

### Point sur la recherche de médecins

Bilan des différentes réunions. Rencontre avec un « chasseur de tête »

### Permis de construire tour-clocher de l'église de Mainfonds

Un projet établi par l'architecte est en phase d'étude.

### Chemin des Brebions

Le déboisement du chemin des Brebions, limitrophe avec la commune de Ladiville, sous lequel passe une conduite de la SAUR, a été validé par la commune de Ladiville. Val des Vignes fera de même.

### Mise à disposition de la salle des fêtes de Jurignac à la CDC

La CDC a accepté les conditions proposées par la commune. Un avenant va être signé.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne sollicitant la parole, le Maire clos la séance à 21h00.

*En Mairie le 27 septembre 2024,*

*La secrétaire,*

*Elsa BOISBELET AVRIL*

*Le Maire,  
Guy DECELLE*

